

PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Lyon, le 25 avril 2019

Direction régionale de l'alimentation,  
de l'agriculture et de la forêt  
Auvergne-Rhône-Alpes

Service régional de l'alimentation  
165 rue Garibaldi  
BP 3202  
69401 Lyon cedex 03

LABORATOIRES CEETAL  
1 rue des Touristes  
42000 SAINT ETIENNE

Dossier suivi par : Agnès ABRASSART  
Qualité : Gestionnaire agréments  
Poste téléphonique : 04.73.42.14.70  
E-mail : agrementphytosanitaire.draaf-auvergne-  
rhone-alpes@agriculture.gouv.fr

**AGREMENT**  
**POUR LA DISTRIBUTION, L'APPLICATION EN PRESTATION DE SERVICE ET LE CONSEIL**  
**INDEPENDANT A L'UTILISATION DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES**

**Références :**

- *Vu les articles L254-1, L.254-2, R254-1 et suivants du code rural et de la pêche maritime relatifs à la mise en vente, la vente, la distribution à titre gratuit, l'application et le conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques ;*
- *Décret 2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;*
- *Vu l'arrêté préfectoral n° 2018-2015 du 21 juin 2018 portant délégation de signature en matière d'attributions générales à Monsieur Michel Sinoir, directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Auvergne-Rhône-Alpes ;*

**L'organisme**    **LABORATOIRES CEETAL**  
domicilié à

*1 rue des Touristes*  
*42000 SAINT ETIENNE*

est agréé sous le **numéro d'immatriculation : RH00584**

pour effectuer ses activités

- **de distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels OUI**
- **de distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs non professionnels OUI**
- **d'application de produits phytopharmaceutiques en prestation de service NON**
- **de conseil indépendant indépendante de toute activité de vente ou d'application NON**

L'agrément est octroyé sans limitation de durée, tant que les conditions nécessaires à sa délivrance sont remplies. Il peut être exigé lors de tout contrôle par les agents de l'administration.

Liste des établissements agréés :

<i>SITE</i>	<i>CP- VILLE</i>	<i>N° SIRET</i>
LABORATOIRES CEETAL	42000 SAINT ÉTIENNE	724 500 657 000 15

Pour le directeur régional de l'alimentation,  
de l'agriculture et de la forêt Auvergne-Rhône-Alpes  
et par délégation,  
le chef du service régional de l'alimentation,



**Patricia ROOSE**